Envoyé en préfecture le 04/07/2018
Reçu en préfecture le 04/07/2018
Affiché le
ID : 033-213301047-20180703-DEL201807031-DE

Castelnau Médoc

Nombre de conseillers	
en exercice	27
présents	19
votants	23
suffrages exprimés	23

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

L'an deux mil dix-huit, **le trois du mois de Juillet à dix-neuf heures quinze minutes**, le Conseil Municipal de la Commune de CASTELNAU-DE-MEDOC (Gironde) dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la mairie, sous la présidence de Monsieur Eric ARRIGONI, Maire.

Date de convocation du Conseil Municipal : le **25 juin 2018**

PRESENTS : M. ARRIGONI, Maire, M. ALVES, Mme ALVES, M. ARMAGNAC, Mmes BARBOTEAU, BARRAU, BEGOUEN, MM. DUGAD, DURRACQ, Mmes FERJOUX, FICHES, M. GOUIN, Mmes KNIPPER, LACOUR-BROUSSARD, LE COZ, M. ROY, Mmes SALMON, TAUZIN et TRESMONTAN.

ABSENTS EXCUSES : ***# Mmes ETCHEVERRY, FAYEULE-LAUWERIE, MM. FOUREUR, VONFELD***

- **Mme BRUNET qui a donné procuration à M. GOUIN**
- **M. ESPAGNET qui a donné procuration à M. DURRACQ**
- **M. LALANNE qui a donné procuration à M. ARMAGNAC**
- **M. VALLAEYS qui a donné procuration à Mme TRESMONTAN**

Monsieur Jacques GOUIN a été désigné Secrétaire de Séance

DEL_2018_07_031
ATTRIBUTION DE SUBVENTIONS AUX ASSOCIATIONS

Le Conseil Municipal,

VU les articles L 1611-4, L 2541-12 et L 2121-29 du Code Général des Collectivités Territoriales,

VU l'article 10 de la loi n° 2000-321 du 12 avril 2000 relative aux droits des citoyens dans leurs relations avec les administrations,

VU la délibération DEL_2018_04_013 en date du 3 avril 2018 portant adoption du budget primitif communal 2018,

VU les propositions d'attributions de subventions communales à plusieurs associations,

VU la réunion de la Commission Finances en date du 17 mai 2018,

CONSIDERANT qu'il convient d'établir le tableau récapitulatif correspondant,

Envoyé en préfecture le 04/07/2018
Reçu en préfecture le 04/07/2018
Affiché le
ID : 033-213301047-20180703-DEL201807031-DE

Subventions communales	
Association bénéficiaire	Montant en € de la subvention
Associations	
LES BLES D'OR	1 000
DOUCEUR DE VIVRE	1 000
MEDOC OF COURSE	200
MAS BURKINA FASO	450
LES RESTOS DU CŒUR	1 000
TENNIS	1 260
TAEKWONDO	500
COMITE DE JUMELAGE	1 500 **+ 6 000 € de subvention exceptionnelle**
BADMINTON	600
GENEA MEDOC	450
CYCLO MARCHEURS	450
U.S.E.P.	1 500 **Détail :** **5 200 € déjà versés suivant délibération de décembre 2017**
KICK-BOXING	700
SYNDICAT D'INITIATIVE	50
TIR A LA CIBLE	1 000
DOJO	1 650
TENNIS DE TABLE	450
SPORT DETENTE CASTELNAUDAIS	700
ADOPTION FELINE	900
CASTELNAU BASKET CLUB	13 610
COMITE DES FETES	5 600
F.N.A.C.A. COMITE CASTELNAU	300
U.N.C. ANCIENS COMBATTANTS	300
AQUARELLE ET PASTEL	200
LES MEDAILLES MILITAIRES	200
S.CA.P.A. **fait l'objet d'un conventionnement et d'une délibération spécifiques**	45 000
FOOTBALL	1 600
LES DONNEURS DE SANG	250
ASSOCIATION DES JEUNES SAPEURS POMPIERS	300
LA BOULE CASTELNAUDAISE (PETANQUE)	300
PREVENTION ROUTIERE BORDEAUX	50
TOTAL	**89 070**

Envoyé en préfecture le 04/07/2018
Reçu en préfecture le 04/07/2018
Affiché le
ID : 033-213301047-20180703-DEL201807031-DE

après en avoir délibéré,
DECIDE : à l'unanimité,

- **d'attribuer les subventions communales aux associations précitées conformément au tableau ci-dessus,**
- **de dire que l'attribution de la subvention est conditionnée à la complétude du dossier de demande. Les crédits alloués pourront faire l'objet d'un contrôle de leur bonne exécution par la collectivité,**
- **d'autoriser Monsieur le MAIRE à procéder au versement de ces subventions.**
  Les crédits nécessaires sont inscrits au budget principal 2018.

Le Maire,

- **certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte qui sera affiché ce jour au siège de la collectivité,**
- **informe que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de Bordeaux dans un délai de deux mois à compter de sa publication et de sa réception par le représentant de l'État.**

Fait et délibéré en séance,
POUR EXTRAIT CERTIFIE CONFORME AU REGISTRE DES DELIBERATIONS,
A CASTELNAU-DE-MEDOC, le **3 juillet 2018**
LE MAIRE,

MAIRIE de CASTELNAU DE MEDOC 33480 (Gironde)

Eric ARRIGONI